



FORMATION PROFESSIONNELLE ADULTE



RNCP : 37135 - Date d'échéance d'enregistrement : 14/12/2024
Certificateurs : FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles)

Le CQP est un certificat de qualification professionnelle, reconnu au niveau national par la filière viticole.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Développer** les compétences techniques des salarié.e.s
- **Développer** les capacités d'autonomie et la polyvalence des salarié.e.s
- **Répondre** aux besoins de main d'œuvre qualifiée des exploitations

ACCÈS, PUBLIC CONCERNÉ

- Les **salarié.e.s** ayant un projet professionnel défini, et souhaitant acquérir une qualification ou se reconvertir dans la filière viticole
- Les **demandeurs et demandeuses d'emploi** (Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, etc.)

LES STATUTS

- Salarié.e en contrat de professionnalisation, CDD ou CDI
- Salarié.e dans le cadre du plan de développement de compétences
- Stagiaire de la formation professionnelle

LES FINANCEMENTS

- Par OCAPIAT pour les salarié.e.s dans le cadre du plan de développement de compétences ou d'un contrat de professionnalisation
- Par Pôle Emploi pour les demandeurs et demandeuses d'emploi
- Par transition pro pour les salarié.e.s en reconversion professionnelle
- Financement individuel, Compte Personnel de Formation
- **Pour toute information concernant le financement, nous consulter**

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Plus de 11 mois de formation **en alternance** : 72% du temps en entreprise, et 28% du temps en centre de formation.

En centre de formation (455h) : une formation concrète, avec des apports théoriques, des chantiers et des visites

En entreprise (1194h) : une formation pratique avec des mises en situation au sein des exploitations

Accompagnement, entretiens de régulation, suivi en entreprise et à la MFR.

TAUX DE RÉUSSITE DE

83,5%

SUR 3 ANS



L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes en situation de handicap avec une possibilité d'aménagement du parcours de formation (nous consulter)





CQP "AGENT VITICOLE"

FORMATION PROFESSIONNELLE ADULTE

POUR S'INSCRIRE

Entretien de motivation et de positionnement

LE CONTENU

Une certification autour de 4 blocs de compétences :

- **BLOC 1 (175h) : Les travaux manuels au vignoble**
Le + : Formation SST (Sauveteur Secouriste au Travail)
- **BLOC 2 (175h) : Les travaux mécanisés**
Le + : Formations minipelle et Certiphyto
- **BLOC 3 (70h) : La maintenance du matériel**
Le + : initiation à la soudure
- **BLOC 4 (35h) : La vinification**
Le + : initiation à la dégustation du vin

ÉVALUATION ET OBTENTION DE LA CERTIFICATION

L'évaluation se déroule tout au long du parcours (livret de suivi tripartite qui permet d'accompagner la progression de la personne en formation et de mesurer les compétences acquises, échanges avec les employeurs).

Chaque bloc de compétences acquis donne lieu à une attestation délivrée par le CPNE Agricole. La durée de validité d'un bloc est illimitée. Ainsi, le CQP peut être validé totalement ou partiellement.

1 évaluation pratique en centre de formation
+
1 évaluation pratique en entreprise
=
1 bloc de compétences acquis

4 blocs acquis
+
L'évaluation des blocs par un jury de professionnels
=
CQP VALIDÉ

LES DÉBOUCHÉS

Ouvrier.e polyvalent.e de l'exploitation agricole, chef.fe de culture, chef.fe d'équipe, tractoriste

Contact : Laetitia DESSEUX (04 75 31 47 94 - laetitia.desseux@mfr.asso.fr)

